

Votre enfant et internet



NOOS - UPC partenaire d'Action Innocence

Afin de sensibiliser les parents aux dangers que peut présenter Internet pour leurs enfants, NOOS UPC vous offre ce guide de conseils.

NOOS UPC fournit des services de télévision numérique, d'accès Internet haut débit et de téléphonie fixe à 4,6 millions de foyers en France.

Action Innocence
organisation non gouvernementale,
contribue à préserver la dignité et
l'intégrité des enfants sur Internet

Pour plus d'information :
www.actioninnocence.org

préface

votre enfant et Internet

les risques 

conseils aux parents 

charte familiale 

filtres 

glossaire 

Internet est, sans conteste, le nouvel instrument de communication et d'information; il fait partie intégrante de notre quotidien.

Espace de liberté par excellence, il permet de communiquer avec le monde entier et ne connaît aucune frontière.

Malheureusement, il n'est pas sans conséquences sur le développement des jeunes qui comptent parmi les utilisateurs les plus actifs et les plus curieux du réseau.

*Agite tes doigts
Ouvre tes yeux
Survole ce monde bleu écran
Flirte avec les nuages blancs
Évite les orages
Et ramène quelques étoiles ...*

les risques

Images choquantes : les enfants sont confrontés, trop facilement ou malgré eux, à des images à caractère pédophile, pornographique, raciste, violent...

Fiabilité des informations : soumises à aucun contrôle, les informations publiées sur Internet ne sont pas toujours fiables, valides ou même légales.

Tchats : les jeunes apprécient tout particulièrement ces lieux de rencontres où ils discutent en direct avec des amis et/ou des inconnus. Les principaux dangers de ces salons virtuels sont la divulgation de données personnelles et la prise de rendez-vous avec des individus rencontrés sur le Net.

Webcam : son utilisation, de plus en plus répandue, encourage les jeunes à s'exposer et à dévoiler leur vie en se laissant filmer.

Blogs : très faciles à créer, ces sites personnels incitent les jeunes à diffuser des données privées telles que journal intime et album photos.

conseils aux parents

Engagez un dialogue permanent avec votre enfant sur son usage d'Internet et sur sa finalité, et sur les sites visités.

Encouragez votre enfant à vous signaler ce qu'il voit sur Internet dont il n'est pas sûr, ce qui le dérange ou le choque.

Expliquez-lui ce qui ne vous semble pas acceptable, en tenant compte notamment de son âge, et expliquez-lui en quoi vous désapprouvez le contenu.

Développez l'esprit critique de votre enfant et insistez sur le fait que tout ce qui se trouve sur Internet n'est pas nécessairement vrai.

Informez-le des risques liés à la divulgation d'informations personnelles (nom, adresse, numéros de téléphone, etc.) pour éviter que celles-ci soient exploitées par des personnes malintentionnées ou simplement utilisées à des fins commerciales abusives.

Sensibilisez votre enfant aux risques liés à la diffusion d'images personnelles (photos, webcam), elles peuvent être exploitées, truquées et détournées à son insu.

Conseillez à votre enfant d'aller sur des tchats sécurisés, surveillés par des modérateurs, ou encore privés, dont l'accès n'est autorisé qu'aux personnes qu'il a sélectionnées.

Insistez sur les risques d'une rencontre avec un interlocuteur rencontré sur le Net. Les personnes avec lesquelles il communique ne sont pas toujours celles qu'elles prétendent être. Si votre enfant fixe malgré tout un rendez-vous, assurez-vous qu'il ait bien compris la nécessité de se protéger en informant un adulte et en ne s'y rendant pas seul. La rencontre devrait avoir lieu dans un endroit public et fréquenté, pendant la journée.

Énoncez clairement à votre enfant que le non respect du droit d'auteur est illégal et, de ce fait, punissable (téléchargement gratuit de musiques, jeux, films, logiciels, etc.)

les + jeunes

Évitez de laisser un jeune enfant seul devant l'écran : ce qui est accessible sur Internet n'est pas contrôlé.

Installez l'ordinateur dans une pièce commune afin d'avoir un œil sur ce qu'il fait.

Laissez l'enfant vous montrer comment il surfe sur Internet, prenez le temps de découvrir ce qu'il fait en ligne et quels sont ses intérêts.

charte familiale

Rédigez une charte familiale qui permettra d'aborder globalement ce qui est possible, souhaitable ou interdit sur Internet.

Laissez l'enfant proposer les règles d'utilisation et assurez-vous que vous pourrez les faire respecter.

La charte peut s'inspirer, notamment, des thèmes suivants :

- durée et horaire d'utilisation d'Internet
- type de sites autorisés, tolérés et interdits
- usage en l'absence des parents
- informations échangées et protection de sa vie privée.

contrôle et filtres

Il existe des outils techniques tels que des logiciels de filtrage ou des portails qui accompagnent l'enfant pour un Internet plus sûr.

www.filtrage.info fournit aux usagers d'Internet, notamment aux parents, une information exhaustive et actualisée des méthodes de filtrage existantes.

Vous avez découvert ou reçu sur Internet des images de pornographie impliquant des enfants ? Cliquez sur la rubrique «dénoncations de contenus» de notre site, vous y trouverez la liste des centres de dénonciations officiels selon votre lieu de résidence.

Blog : site personnel permettant à un internaute de mettre facilement en ligne des informations sous forme de journal intime. Il permet de gérer la mise en page du contenu, dans lequel l'auteur publie des actualités, des liens vers d'autres sites, des textes de sa création, des photos, etc.

E-mail : adresse électronique. Composée d'un nom d'utilisateur et d'un nom de domaine séparés par un @.

Moteur de recherche : site Internet permettant aux internautes de chercher une information précise ou une page Web. On l'interroge à l'aide de requêtes à mots clés.

Nétiquette : fusion des mots Net (Internet) et étiquette (morale). Code de bonne conduite, règles informelles de politesse entre usagers d'Internet.

Surfer : explorer Internet en activant des liens hypertextes et en passant de pages Web en pages Web.

Tchat : se dit des logiciels permettant de discuter en temps réel entre internautes.

Télécharger : importer des fichiers depuis Internet vers son propre ordinateur.

Web : service le plus populaire d'Internet qui publie des pages contenant des textes, des images, des sons. On l'appelle aussi WWW pour World Wide Web. Le Web ne représente qu'une partie d'Internet, même si les termes sont souvent confondus.

Webcam : caméra connectée à l'ordinateur et à Internet permettant d'être vu/e par d'autres internautes.



181, avenue Victor Hugo
75116 Paris - France
t + 33 1 44 05 05 33
f + 33 1 47 27 11 14

france@actioninnocence.org
www.actioninnocence.org